

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

Directives et messages importants

2 OCTOBRE 2020

1. Palier rouge

Depuis minuit le 1^{er} octobre, la région sociosanitaire de la Capitale-Nationale – à l'exception des MRC de Portneuf et Charlevoix – se trouve maintenant au palier rouge du système d'alertes régionales. Ce niveau d'alerte implique la mise en place de différentes mesures visant à ralentir la transmission du virus. Pour les détails, consultez le [communiqué](#).

2. Projet PERSPECTIVE

L'étude PERSPECTIVE est la première étude canadienne visant à évaluer l'acceptabilité et la faisabilité d'une approche d'évaluation personnalisée du risque de cancer du sein pour orienter le dépistage. Certaines de vos patientes pourraient y participer. Le projet est approuvé par le comité d'éthique du CHU de Québec-Université Laval et est appuyée par le Dr Jean Latreille, directeur du PQDCS et du Programme Québécois de cancérologie. Au courant des prochains mois, il est possible que vous receviez une copie de l'évaluation du risque faite dans le cadre de cette étude pour l'une de vos patientes. Pour en savoir davantage, consultez le site <https://etudeperspective.ca/professionnels/>

3. Priorisation des tests COVID-19

Les laboratoires de microbiologie du CHU de Québec – Université Laval qui effectuent le test de détection du SARS-CoV-2 sont débordés. **Il est inutile d'appeler au laboratoire pour faire prioriser un spécimen ou pour obtenir un résultat** sauf pour la rare exception où un patient changerait de catégorie de priorité depuis qu'il a été prélevé. Les résultats sont émis par télécopieur et sont disponibles dans Cristal Net et au DSQ. Consultez le [communiqué](#).

4. Limitation des analyses de laboratoire

Le CHU de Québec – Université Laval sollicite votre contribution pour reporter, autant que possible, les analyses qui ne sont pas essentielles au diagnostic, traitement ou suivi de vos patients et qui peuvent être espacées dans le temps ou reportées sans préjudice à vos patients. Ce faisant, l'établissement disposera d'une marge de manœuvre suffisante afin de faire face aux pénuries de personnel anticipées dans les prochaines semaines. Consultez le [communiqué](#).

5. Centre de rendez-vous en neurochirurgie : une seule porte d'entrée au CHU de Québec-Université Laval

Prenez note que les coordonnées pour joindre la clinique externe de neurochirurgie ont changé le 28 septembre dernier. La gestion des rendez-vous pour la clientèle adulte se fait à partir de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Les services cliniques de neurochirurgie demeurent également à cet hôpital, les patients y seront donc toujours accueillis. Pour connaître la marche à suivre pour transmettre une demande de consultation en neurochirurgie, consultez le [communiqué](#).

6. Rappel sur l'utilisation du DSQ

Nous vous rappelons que la consultation du dossier de santé de toute personne est un acte exclusivement réservé aux intervenants ou dispensateurs de services autorisés, dans le cadre de leur pratique. Ce privilège va de pair avec la responsabilité de respecter les règles d'éthique et de confidentialité liées à l'utilisation du DSQ. Par conséquent, les renseignements de santé du DSQ doivent être consultés **exclusivement** dans un contexte de soins. Les usages suivants sont considérés comme inappropriés :

- Consultation de votre propre dossier;
- Consultation du dossier d'un membre de votre famille;
- Consultation du dossier d'un collègue de travail;
- Consultation du dossier d'une personne pour qui vous n'effectuez pas le suivi de santé.

7. État de situation

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- État de situation ;
- Nombre de cas positifs et rétablis ;
- Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région ;
- Liens utiles.

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

[INSPQ – Données Covid-19 au Québec.](#)

[État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

8- Fréquence de diffusion du bulletin COVID-19 - Médecins, dentistes et pharmaciens

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.